

# TARIFS DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES

## Aux associations (\*) entreprises et habitants de CROTTET

Objet	Salle de réunion (***)	Grande salle seule		Grande salle + salle Ouest		Salle Ouest seule (**)		Cuisine	
		1er jour	Jour supplémen	1er jour	Jour supplémen	1er jour	Jour supplément	1er jour	Jour supplémen
<b>Jeux (loto, belote...), bal, repas dansant</b>		160 €		250 €				60 €	
<b>Banquet, mariage</b>		250 €	120 €	350 €	170 €			60 €	30 €
<b>Réveillon organisé par un professionnel ou association</b>		430 €	210 €	530 €	270 €			60 €	30 €
<b>Repas familiaux (baptêmes, anniversaires)</b>	75 €	200 €	100 €	300 €	150 €	120 €	60 €	60 €	30 €
<b>Manifestation artistique</b>									
<i>avec entrée payante</i>		160 €						60 €	
<i>Sans entrée payante</i>		GRATUIT						60 €	
<b>Réunion, assemblée générale</b>	GRATUIT	GRATUIT						GRATUIT	
<b>Exposition vente</b>		160 €	80 €	260 €	130 €				
<b>Vin d'honneur</b>	GRATUIT	80 €				80 €		60 €	
<b>Cours dispensés par professeur rémunéré</b>	Forfait annuel fixé par délibération								
<b>Utilisation régulière toute l'année par des associations locales (cours, rencontres...)</b>	Forfait annuel fixé par délibération								
<b>Caution (sauf associations)</b>	200 €	650 €							
<b>Acompte (sauf associations)</b>	50 % à la signature du contrat de location								

(\*) Les associations de CROTTET bénéficient de la première location gratuite de l'année pour l'organisation d'une manifestation publique

(\*\*) La salle Ouest ne sera louée que pour des repas familiaux ou des vins d'honneur (maximum 60 personnes)

(\*\*\*) La salle de réunion ne dépassera pas 30 personnes

(\*\*\*\*) Les tables et chaises neuves ne peuvent pas sortir de la salle / Si la salle n'est pas rendue en état de propreté initiale, il vous sera facturé un forfait de 100 €

	Associations	Entreprises
<b>Vaisselle</b>	GRATUIT	40 €
<b>Verres seuls</b>	GRATUIT	20 €
<b>Tables en dehors de la salle (***)</b>	GRATUIT	2€ l'unité
<b>Chaises en dehors de la salle(***)</b>	GRATUIT	0.5€ l'unité
<b>Sacs poubelle de 50 litres</b>	Vente 1.50€	
<b>Casse ou perte</b>	(en annexe)	

## TARIFS DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES

### Aux associations, entreprises et habitants extérieures à CROTTET

Objet	Salle de réunion	Grande salle seule		Grande salle + salle Ouest	Salle Ouest seule		Cuisine		
		1er jour	Jour supplément		1er jour	Jour supplément	1er jour	Jour supplément	
Jeux (loto, belote...), bal, repas dansant		300 €		400 €				100 €	
Banquet, mariage		400 €	200 €	700 €	200 €			100 €	30 €
Réveillon organisé par un professionnel		900 €		1 200 €				150 €	
Repas familiaux (baptêmes, anniversaires)	130 €	400 €	200 €	700 €	200 €	250 €	100 €	100 €	30 €
Manifestation artistique									
<i>avec entrée payante</i>		350 €						100 €	
<i>sans entrée payante</i>		100 €							
Réunion, assemblée générale	50 €	300 €						100 €	
Exposition vente		300 €							
Vin d'honneur	50 €	200 €				100 €		100 €	
Cours dispensés par professeur rémunéré	Forfait annuel fixé par délibération								
Caution	200 €	800 €							
Acompte	50 % à la signature du contrat de location								

\* les tables et chaises ne peuvent pas sortir de la salle

Si la salle n'est pas rendue en état de propreté, il vous sera facturé un forfait de 100 €

Vaisselle	90 €
Verres seuls	30 €
Tables en dehors de la salle (*)	2€ l'unité
Chaises en dehors de la salle (*)	1€ l'unité
Sacs poubelles de 50 Litres	Vente 1.50€ l'unité
Casse ou perte	Voir tarif en annexe